

AVIS DE DÉPÔT

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Athanase :

QU' à sa séance ordinaire du 9 janvier 2023 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 217-2023** intitulé :

Projet de règlement numéro R 217-2023 ayant pour objet de fixer, pour l'année 2023, les taux d'imposition de la taxe foncière, de la taxe foncière spéciale, des taxes spéciales, et les tarifs pour les services de la collecte des ordures et recyclage, ainsi que le tarif de la vidange des installations septiques.

QU' à la même séance régulière du Conseil municipal du 9 janvier 2023, un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 6 février 2023, à 19h30, à la salle du conseil municipal;

QUE toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à www.saint-athanase.com ou, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

QUE toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard dans les 21 jours de la date de publication de cet avis**, à la direction générale de la Municipalité;

QUE cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal pour une période de trente (30) jours à compter de la date de cet avis ou jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 10^e jour de janvier 2023



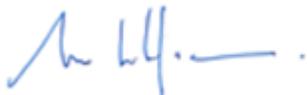
Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 10^e jour de janvier 2023 entre 10h30 et 19h45.

EN FOI DE QUOI, j'émet ce certificat, ce dixième jour de janvier 2023.

ET J'AI SIGNÉ :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Leblanc', followed by a horizontal line and a period.

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint
Municipalité de Saint-Athanase